
MANUEL D'UTILISATION DU SERVICE D'INDEXATION

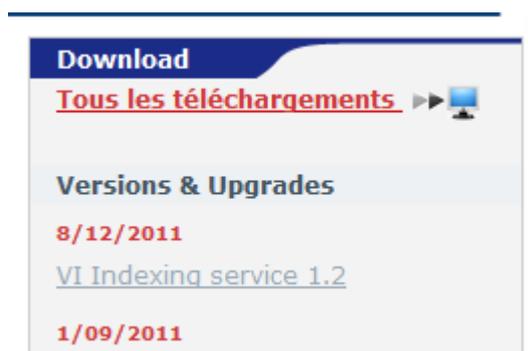
INSTALLATION

Téléchargez le service d'indexation sur le site de Virtual Invoice (<http://www.virtualinvoice.com>).

Il porte le nom « VI Indexing service » et se trouve dans la zone de téléchargement sur la home page.

Les droits administrateur sont requis pour une installation correcte du service.

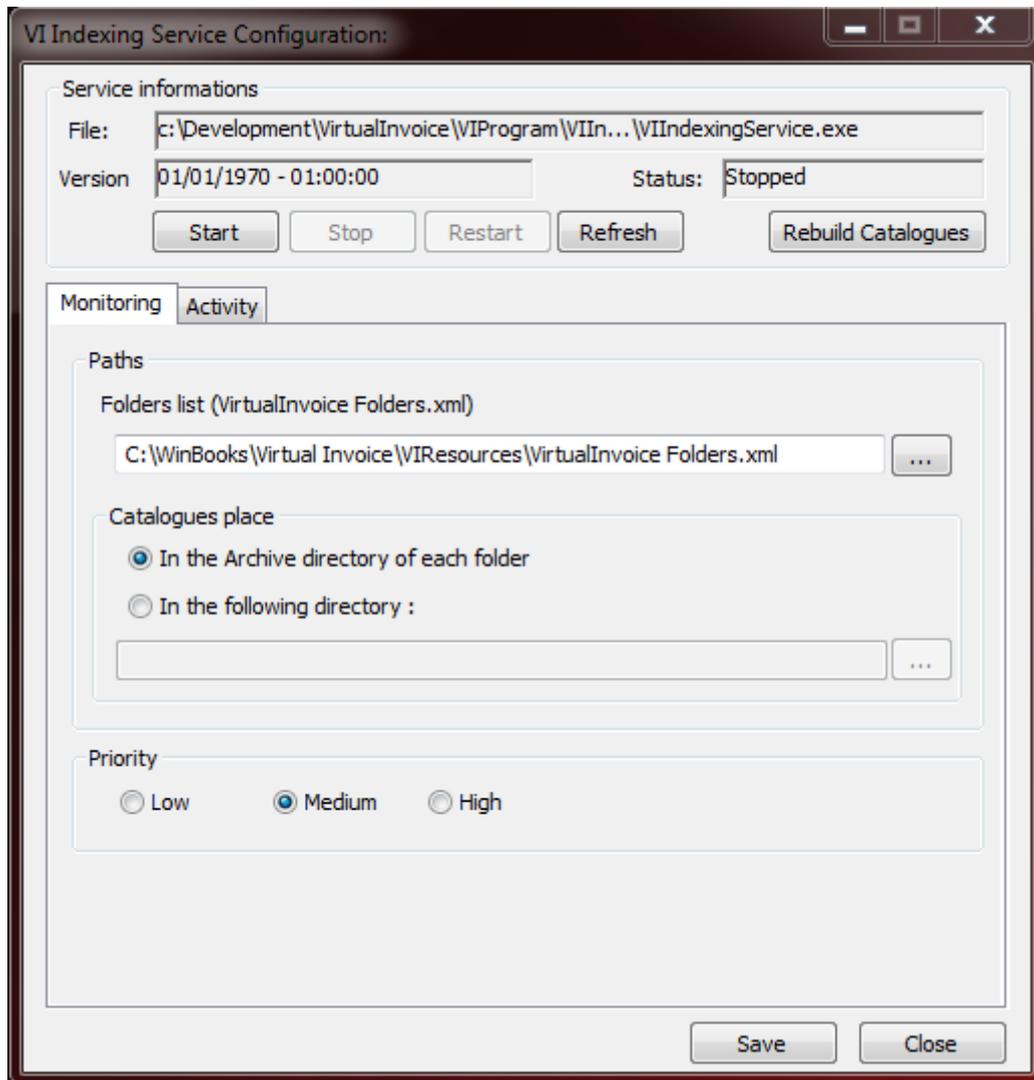
Afin de limiter le trafic réseau, il est recommandé d'installer le service d'indexation sur la machine qui contient les documents à indexer.



CONFIGURATION

Le service d'indexation a été conçu pour être facile à configurer. Pour ouvrir le programme permettant de paramétrer le service, il faut se rendre dans le panneau de configuration de Windows.

Control Panel -> VI Indexing Service



Folders List

Le champ Folders list doit pointer sur le fichier VirtualInvoice Folders.xml, ce sont les dossiers comptables repris dans ce fichier qui seront indexés.

Catalogues place

Deux choix sont possibles concernant l'emplacement des catalogues. Soit les catalogues sont placés dans le répertoire archive de chaque dossier comptable. Soit les catalogues sont placés dans un répertoire unique défini par vos soins.

Quel que soit votre choix, le répertoire qui contiendra les catalogues doit être accessible par les machines qui doivent interroger ces catalogues.

Priority

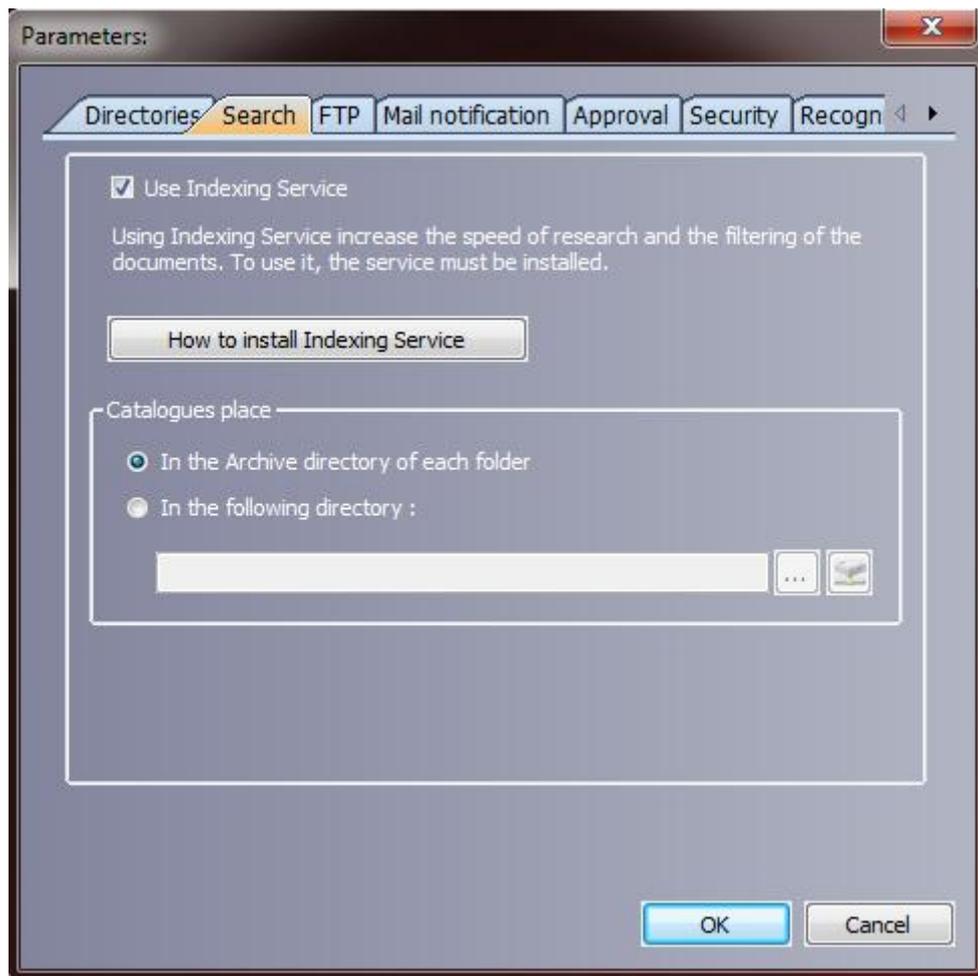
Ce champ permet de définir la priorité d'exécution du service d'indexation.

CONFIGURATION DE VIRTUAL INVOICE

Après avoir configuré le service d'indexation, il faut configurer Virtual Invoice afin qu'il l'utilise.

1. Paramètres généraux

File -> Parameters -> Search



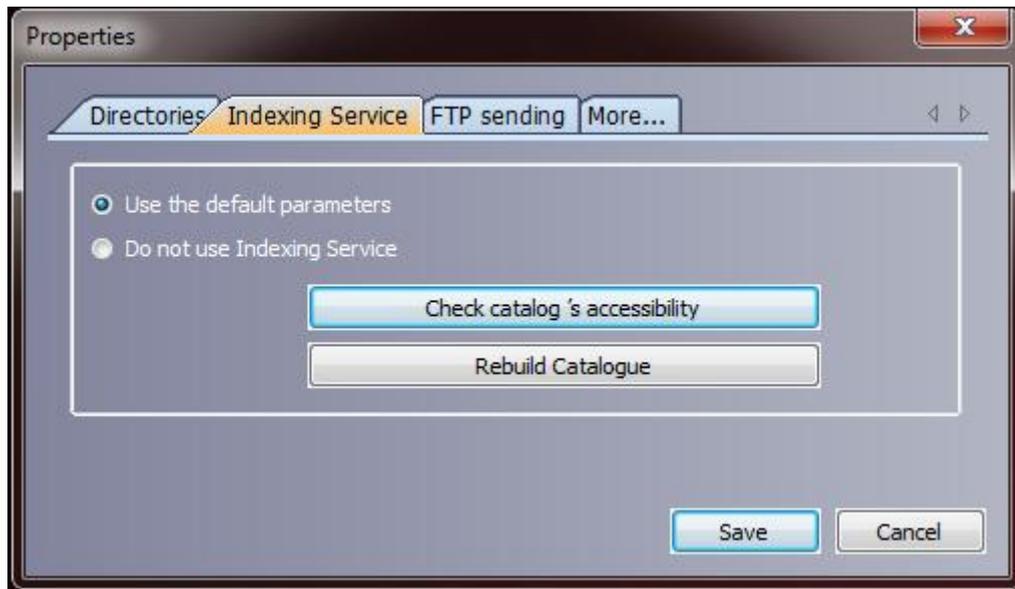
Il faut cocher la case « Use Indexing Service ».

Ensuite dans le champ « Catalogues place », il faut spécifier l'endroit où sont stockés les catalogues. Ce champ doit être configuré de la même manière que vous avez configuré le service.

Si vous avez choisi « In the Archive directory of each folder » dans le service, vous devez choisir la même option ici.

2. Configuration spécifique à un dossier comptable

Propriété d'un dossier -> Advanced -> Indexing Service



Dans cet écran, vous pouvez choisir de ne pas utiliser les Indexing Service pour le dossier sélectionné. Pour cela il suffit de cocher l'option « Do not use Indexing Service ».

Check catalog's accessibility

Cette option permet de tester l'accessibilité du catalogue. Il est à noter que le catalogue n'est créé qu'au moment de l'indexation du premier document dans ce catalogue.

Rebuild catalogue

Cette option indique au service d'indexation de reconstruire totalement un nouveau catalogue. Cela pourrait s'avérer utile en cas de panne survenue pendant l'indexation.